

DOCUMENT A CONSERVER

L'école des chouettes

52 rue des 3 cantons
57530 RAVILLE

Tél : 03 87 52 19 06
ecolederaville@gmail.com

Périscolaire : 09 67 09 46 26 mail : periscolaire.raville@orange.fr

Afin que votre enfant profite pleinement de cette nouvelle année scolaire, nous vous communiquons quelques informations.

NOTE DE RENTRÉE / PROTOCOLE SANITAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2020/2021

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Enseignantes	niveaux	effectifs
Mme JEUDY classemadamejeudy@gmail.com	PS / MS	18
Mme MONET classemadamemonet@gmail.com	MS / GS	16
Mme ALBERT (lundi/mardi) Mme CHLOUP (jeudi/vendredi) classemadamealbert@gmail.com	CP/ CE1	19
Mme RENARD (directrice) Mme CHLOUP (mardi) ecolederaville@gmail.com	CE1 / CE 2	20
Mme LEBON classemadamelebon@gmail.com	CM1 /CM 2	15

Mme MARRION : aide – maternelle

Chaque enseignante peut être jointe par mail (adresse dans le tableau ci-dessus)

Horaires de l'école :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8H30 à 12H (maternelle 11 h 55) et de 13H30 à 16H (maternelle 15 h 55)

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de votre enfant jusqu'à ce qu'il soit entré dans l'école ;

Il y a un accueil 10 min avant le début des horaires de classe (8 H 20 et 13 H 20).

**Les élèves du CP au CM2 entrent par le grand portail ;
les élèves de maternelle entrent par le petit portail (sur votre gauche quand vous êtes face à l'école).**

Fréquentation scolaire :

Pour les parents d'enfants de maternelle : l'inscription de votre enfant implique que vous vous engagez à le mettre régulièrement à l'école.

Pour tous les parents : en cas d'absence, nous vous demandons de prévenir le jour même, avant 8h30 soit :

- En appelant l'école ou en envoyant un mail
- En faisant parvenir un mot d'excuse.

Les absences doivent être excusée et **motivée**.

Un certificat médical, attestant que l'enfant peut revenir en classe, est exigé en cas de maladies contagieuses (rougeole, oreillons, rubéole, diphtérie, certaine méningites, coqueluche ...)

D'autre part, dans l'intérêt de tous les enfants, vous êtes priés de ne pas amener votre enfant lorsqu'il est malade.

Nous vous demandons de respecter les horaires de l'école. En effet, les retards perturbent le fonctionnement des classes.

Relation parents / enseignants :

Si vous avez des documents ou de l'argent à nous transmettre, merci de les mettre dans une enveloppe fermée avec les coordonnées de l'enfant.

Nous demandons aux parents qui sont séparés de bien vouloir nous en informer. Pensez à faire figurer chacun vos coordonnées sur les différents documents.

Si vous avez des questions, un problème au cours de l'année, n'hésitez pas à nous le signaler en nous téléphonant, en nous écrivant ou en venant nous rencontrer.

Pensez à nous signaler tout changement de situation en cours d'année (numéro de téléphone par exemple)

Assurance scolaire :

Nous demandons que votre assurance couvre les sorties scolaires et extra-scolaires (en responsabilités civiles et individuelles).

Nous serons amenés, au cours de l'année, à faire des sorties et les assurances seront obligatoires.

Merci de nous remettre, le plus rapidement possible, une attestation de votre assurance.

Coopérative scolaire :

Le montant de la coopérative scolaire s'élève à 25 € pour l'année. Nous vous demandons, dans la mesure du possible, de la verser en une fois et par chèque (à l'ordre de la coopérative scolaire).

Cet argent nous permet, entre autres, d'acheter du petit matériel pour les activités en classe et d'organiser des sorties.

Élection des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Les élections auront lieu mi- octobre.

Les parents souhaitant se porter candidat voudront bien s'inscrire dès que possible directement auprès de la directrice. Il faut un représentant de parents par classe.

Les anniversaires :

Les anniversaires pourront être fêtés à l'école, dans les classes maternelles uniquement.

Matériel :

Pensez à inscrire le prénom de votre enfant sur toutes ses affaires.

Veillez à ce que votre enfant n'apporte pas d'objets dangereux pour lui ou pour les autres, ni d'objets de valeur.

Les élèves doivent prendre soin du matériel mis à leur disposition par l'école (manuels, livre de bibliothèque, locaux...)

Parasites :

Aucune école n'est à l'abri des poux. Vous devez être très vigilants en surveillant fréquemment la tête de votre enfant et en traitant, si besoin est, sa chevelure, la literie, ...

Pensez à avertir l'école si votre enfant a des poux.

Vacances scolaires : zone B

Vacances de la Toussaint : du 19 octobre au 2 novembre 2020

Vacances de Noël : du 19 décembre au 4 janvier 2021

Vacances d'hiver : du 20 février au 8 mars 2021

Vacances de printemps : du 24 avril au 10 mai 2021

Pont de l'ascension : du 12 au 17 mai 2021

Vacances d'été le 6 juillet 2021

<p style="text-align: center;">PROCOLE SANITAIRE à lire attentivement</p>

Je vous joins le protocole sanitaire mis en place dans les écoles.

Précisions et points de vigilance propres à notre école :

- les parents jouent un rôle essentiel ; ils s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre (38° ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARS-Cov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire ; **les parents informent la directrice.**

- les parents sont souvent nombreux devant le portail, nous vous recommandons fortement de porter un masque, de respecter les distanciations physiques lorsque c'est possible et de ne pas se rassembler devant l'école.

- le lavage des mains sera fait à l'école à l'arrivée des enfants ainsi qu'avant et après les récréations ; **il devra être fait à la maison** en sortant de l'école **(seuls les enfants prenant le bus se laveront les mains à l'école avant la sortie)**

- port du masque obligatoire pour tous les adultes entrant dans l'école ; les parents ne doivent pas entrer sans autorisation.

C'est avec plaisir que nous serons aux côtés de votre enfant cette année ; nous souhaitons qu'il soit heureux à l'école et qu'il y apprenne dans de bonnes conditions matérielles et pédagogiques.

LES ENSEIGNANTES.